

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Projet : Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires-Phase I (PDCESP-I)

Objet : Recrutement d'une agence de communication pour l'élaboration de supports de communication et films documentaires sur le projet et les succès-stories

Référence du Marché : N° PI_PDCESP_120144

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Avis : N° 012 2026/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/PDCESP/SD

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 27 mars 2026.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) a obtenu, dans le cadre de l'exécution du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires - Phase I (PDCESP-I), des fonds de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de financer les différentes activités du projet, dont la mise en œuvre de la convention de partenariat conclue avec l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) relative à l'appui à l'insertion professionnelle des diplômés garçons et filles à travers des stages de qualification, des emplois aidés et un dispositif de reconversion des chômeurs de longue durée. L'ADET a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'une Agence de communication pour l'élaboration de supports de communication, et films documentaires sur le projet et les succès-stories.
3. Les prestations comprennent le développement et la production des supports de communication institutionnels et promotionnels visant à valoriser les actions, résultats et impacts du PDCESP-1 auprès des bénéficiaires, partenaires techniques et financiers, ainsi que du grand public.

De manière plus précise, il s'agit de :

- Renforcer la visibilité du PDCESP-1 auprès des cibles internes et externes.
- Faire une typologie des cibles/parties prenantes du projet et développer des messages clés de sensibilisation à l'endroit à chacune d'elles.
- Valoriser les acquis, les innovations et les bonnes pratiques du projet.
- Soutenir les campagnes d'information, de sensibilisation et de mobilisation autour des actions du projet.

- Créer des outils réutilisables et adaptés à différents contextes de diffusion.
 - Uniformiser l'identité visuelle du projet à travers des supports cohérents et impactants.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **cent quatre-vingts (180) jours ouvrables**, répartis progressivement sur la période du projet.
 5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas à 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
 7. Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
 8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *sélection basée sur la qualité et sur le coût (SBQC)*.
 9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
 10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER
CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<ul style="list-style-type: none"> Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts (10 points) Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts (00 point) 	Registre de commerce ou agrément/autorisation
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 5 dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).	[25]	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/firmes Références d'au moins deux (02) missions similaires portant sur la communication institutionnelle, la communication pour le développement, la valorisation de projets/programmes, la production de supports de communication, la réalisation de films documentaires, de capsules vidéo ou de succès-stories. (25 points à raison de 12,5 points par mission justifiée.) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence Disposer d'un Directeur Technique (DT) de niveau BAC+5 minimum en communication, journalisme, relations publiques, marketing, communication pour le développement ou domaine équivalent, justifiant de : <ul style="list-style-type: none"> au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans la communication institutionnelle, la communication pour le développement, la valorisation de projets/programmes, la production de supports de 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées du diplôme et des attestations de travail du Directeur Technique (DT) NB : Le Directeur Technique (DT) ne doit pas être pris en compte pour le personnel professionnel à affecter à la mission.

BON A LANCER
CCMP/PR

		<p>communication, la réalisation de films documentaires, de capsules vidéo ou de succès-stories (15 points à raison de 1,5 points par année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • au moins deux (02) expériences de missions similaires dans les domaines précités (10 points à raison de 5 points par expériences professionnelles justifiées) 	
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 5 dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).</p>	<p>[50]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes <p>Références d'au moins deux (02) missions similaires portant sur la communication institutionnelle, la communication pour le développement, la valorisation de projets/programmes, la production de supports de communication, la réalisation de films documentaires, de capsules vidéo ou de succès-stories. (50 points à raison de 25 points par mission justifiée).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence <p>Disposer d'un Directeur Technique (DT) titulaire d'un BAC+5 en communication, journalisme, relations publiques, marketing, communication pour le développement ou domaine équivalent, avec au moins dix (10) ans d'ancienneté (15 points à raison de 1,5 points par année) et au moins deux (02) expériences de missions similaires portant sur la communication institutionnelle, la communication pour le développement, la valorisation de projets/programmes, la production de supports de communication, la réalisation de films documentaires, de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p> <p>NB : Le Directeur Technique (DT) ne doit pas être pris en compte pour le personnel professionnel à affecter à la mission.</p>

BON A LANCER
CCMP/PR

		capsules vidéo ou de succès-stories (35 points à raison de 17,5 points par mission justifiée).	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<ul style="list-style-type: none"> Note de présentation du cabinet/firme : 2,5 points Organigramme du cabinet ou firme : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<p>Une liste de personnel comportant au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chef de mission / Consultant principal : BAC+5 en journalisme, communication, relations publiques, marketing ou disciplines connexes. Expert en design graphique et identité visuelle : BAC+4 au moins en design graphique, arts visuels, communication visuelle ou équivalent. Expert en communication sociale : BAC+4 au moins en communication sociale, développement communautaire, sciences sociales ou disciplines similaires. Spécialiste en capitalisation et valorisation des acquis : BAC+4 en communication, journalisme, développement ou tout autre domaine connexe. <p>Liste du personnel conforme précisant pour chaque personnel clé proposé, les noms et prénoms et leur rôle (4 points)</p> <p>Liste du personnel non conforme : (00 point)</p> <p>Copie simple des diplômes : (6 points : 1,5 points par diplôme)</p>	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

BON A LANCER
CCMP/PR

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : prmp.adet@adet.bj en copie secretariat_adet@adet.bj , Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 01 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj

12. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

13. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du..... 08 juin 2026. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'ADET sis à Guinkomey (Cotonou), République du Bénin, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 01 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT+1), E-mail : secretariat_adet@adet.bj. Le dossier de présélection sera obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

14. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, Tél (+229) 01 53 22 22 22 au plus tard le..... 22 juin 2026 à 10 heures précises.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ADET sis à Guinkomey, Immeuble TWECY MELO, Rue du Commerce 5.123 Cotonou, au 4^{ème} étage.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre

recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son Supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le *1er juin 2026*

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Médard Cazassus KOUYE

BON A LANCER
CCMP/PR

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*



A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]* ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)